

## ENSEMBLE ET INFORMÉS

04 / 2026

CHIFFRES CLÉS AU 31 MARS 2026 (DONNÉES INDICATIVES)



*Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 8.136 Milliards.*

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne forme.



### SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

**Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges**

Les actifs risqués ont essuyé des pertes conséquentes au mois de mars, sans que la panique ne s'empare toutefois des marchés financiers.

C'est bien évidemment l'évolution de la guerre au Moyen-Orient et son corollaire, le prix du baril de brut, qui ont dicté la tendance durant les semaines écoulées.

La situation reste assez confuse et sujette à de nombreux rebondissements. Alors que la tension était à son comble après les bombardements respectifs d'installations gazières et d'infrastructures civiles, et que les violences verbales de Donald Trump atteignaient leur paroxysme, un cessez-le-feu inattendu a été annoncé, permettant l'ouverture de négociations directes, qui n'ont pour l'instant pas abouti.

# COPRE

Toute l'attention se focalise sur le détroit d'Ormuz, où plusieurs centaines de navires sont bloqués, et qui constitue la carte maîtresse des Iraniens. Les États-Unis tentent désormais un étranglement économique de Téhéran avec la mise en place d'un blocus maritime des ports de la République islamique.

Malgré les déclarations fanfaronnes, il est certain que les dirigeants américains et israéliens ont grandement sous-estimé la capacité de résistance des gardiens de la révolution et leur pouvoir de nuisance. L'opération Epic Fury, qui coûterait aux États-Unis directement plus d'un milliard par jour, sans parler des coûts économiques, et qui épuise rapidement les stocks de certaines munitions stratégiques, n'a pour l'instant pas rempli ses objectifs, aussi flous et changeants soient-ils.

Le temps presse et la pression monte pour Donald Trump, lâché par les européens et par l'OTAN, ainsi que par une partie croissante de son camp. Un vote du Congrès devra intervenir après 60 jours d'opération militaire et les élections à mi-mandat se rapprochent à grands pas. Cette guerre est impopulaire aux États-Unis, et l'impact de la hausse des hydrocarbures est déjà visible sur l'inflation, un thème explosif en année électorale.

Il faut ajouter à cela, que d'autres matériaux essentiels, comme les fertilisants et l'hélium transitent également majoritairement par le détroit d'Ormuz, l'autre grand producteur étant la Russie sous sanctions internationales. L'impact sur le prix des denrées agricoles et le secteur des semiconducteurs pourrait rapidement devenir problématique.

Les marchés financiers ont donc réagi rationnellement en intégrant les dégradations des perspectives économiques. Ils n'anticipent, pour l'instant, pas de forte inflation, de stagflation prolongée ou d'escalade apocalyptique du conflit ; les prix futurs du pétrole en témoignent.

Le dollar a retrouvé une certaine vigueur et la bourse américaine a moins souffert que les places européennes et asiatiques, perçues comme plus sensibles au prix du pétrole et dépendantes dans leur approvisionnement.

Les taux à long terme ont également pris l'ascenseur, provoquant des pertes sur les placements obligataires.

La seule classe d'actifs qui bénéficie clairement de la situation est celle des matières premières, dans lesquelles nous sommes investis notamment à travers un fonds diversifié, qui s'affiche désormais tout en haut de la liste des principaux contributeurs de performance.



## PERFORMANCE

Notre performance du mois de mars affiche un résultat de -2.42%, les plus forts reculs provenant des actions suisses et internationales ainsi que des obligations.

Depuis le 1er janvier, notre résultat indicatif a glissé en territoire négatif pour s'établir à -0.20%, ce qui nous place dans une meilleure position que les indices UBS de toutes les caisses de pension et des caisses de plus de 1Mrd, avec des résultats respectifs de -0.76% et -0.7%.

# COPRE

Le moniteur Swisscanto des caisses de pension termine, quant à lui, la période à -0.58%.  
Après le rebond des actifs risqués consécutif au cessez-le-feu, notre performance indicative au 22 avril est à nouveau positive, à +1.56%

---



## RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Lors de sa séance du 23 avril 2026, le Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2025.

Durant l'exercice écoulé, notre Fondation a dépassé le cap des CHF 7 milliards. La somme de bilan à fin 2025 s'élève ainsi à CHF 7.575 milliards, en augmentation de 16% par rapport à fin 2024.

La performance annuelle réalisée l'an passé se monte à +6.65%. Nous rappelons que notre Fondation a octroyé un taux d'intérêt rémunérateur de 5.0% aux assurés présents au 31 décembre 2025.

Notre rapport annuel sera disponible la première semaine de mai sur notre site internet [www.copre.ch](http://www.copre.ch).  
Il sera téléchargeable en français, en allemand et en anglais.

Comme d'habitude, celui-ci sera scindé en deux parties. La première partie, intitulée « L'essentiel », regroupera les rapports du Conseil de fondation, de la Direction générale, de la Commission de placement et un rapport sur le climat et la durabilité établi selon les recommandations de l'ASIP.

La seconde partie contiendra le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe ainsi que le rapport de l'organe de révision.

---



## ATTRIBUTION DE SUBSIDES SELON L'ARTICLE 56 LPP AL.1, LET.A

Selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (article 56 LPP al. 1, let. a), le Fonds de garantie LPP verse des subsides, via les institutions de prévoyance, aux employeurs dont la structure d'âge est défavorable. Plus précisément, ces subsides sont attribués, via les comptes courants, aux entreprises affiliées dont la proportion d'employés âgés est supérieure à la moyenne et qui sont ainsi particulièrement touchés par l'échelonnement des cotisations d'épargne en vertu de la LPP, en date du 30 avril 2026.

Une communication spécifique à cet effet leur sera transmise début mai 2026.

# COPRE



## DÉCOMPTE POUR LE FONDS DE GARANTIE LPP 2025 POUR LES ENTREPRISES AFFILIÉES AUPRÈS DE PLUSIEURS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les entreprises affiliées nous ayant annoncé que leur personnel était affilié auprès de plusieurs institutions de prévoyance se verront transmettre début mai 2026 les formulaires FG.3 (Indications subsides par employeur) et FG.4 (Subsides aux employeurs affiliés à plusieurs institutions de prévoyance).

Ces formulaires leur permettront d'annoncer et de faire un décompte à l'attention du Fonds de garantie LPP afin de déterminer l'octroi à d'éventuels subsides.



## SÉANCE D'INFORMATION AUX FUTURS RETRAITÉS

Notre Fondation propose à l'ensemble de ses assurés, dès l'âge de 58 ans, une séance d'information dédiée à la préparation de leur future retraite. Cette formation sera proposée en français, en anglais et en allemand.

Elle se déroulera en visioconférence au cours du mois de septembre 2026, avec deux sessions prévues par langue. Les invitations suivront prochainement.

La présentation durera entre 1h30 et 2h00.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 23 avril 2026

**Claude Roch**  
Président du Conseil  
de fondation

**Pascal Kuchen**  
Directeur général